Envoyé en préfecture le 11/04/2026
Reçu en préfecture le 11/04/2026
Publié le
ID : 035-213501679-20260410-2026_018-DE

Martigné Ferchaud (35)
La Ville au Naturel

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes, dans un délai de deux mois à compter de son exécution

Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 9 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 9 avril à 20h30, le Conseil Municipal de la ville de MARTIGNÉ-FERCHAUD, légalement convoqué le 2 avril 2026 s'est assemblé en mairie sous la présidence de M. Patrick HENRY, Maire

Présences : Mme Chrystelle BADOUD, Mme Gwendoline BAROCHE CADINOT, M. Benjamin BOIXIÈRE, M. Sébastien BOUDET, M. Alain BOULDOIRES, M. Jean-Pierre BOURNICHE, Mme Elise BRUEY, M. Hervé BRUEY, Mme Christelle CAILLAULT LEBLOIS, M. Laurent DUCLOS, M. Jean-Michel FARINA, Mme Natacha GELDRON, M. Patrick HENRY, M. Yann LE GALL, M. Arnaud LE LANNOU, M. Alain MALOEUVRE, Mme Stéphanie MALOEUVRE-RASTELLI, M. Yves MARTIN, Mme Jessica PROVOST, Mme Elodie REMY, Mme Catherine THOMMEROT, Mme Sandrine USANOS.

Absents/excusés : Mme Chantal MAZURAIS

Procurations : Mme Chantal MAZURAIS donne procuration à M. Patrick HENRY

Secrétaire de séance : Mme Christelle CAILLAULT LEBLOIS

2026/018	**Désignation de représentants – Désignation des délégués aux organismes extérieurs**

Rapporteur : Patrick HENRY

Monsieur le Maire rappelle qu'en vertu des articles L5211-6, L5211-7 et L5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de procéder à l'élection des délégués de la commune dans les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et les syndicats intercommunaux.

Ces délégués sont élus par les conseils municipaux des communes intéressées, parmi leurs membres, au scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour à la majorité relative.

Conformément à l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal peut décider à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret.

Délibération

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et, ayant décidé à l'unanimité de ne pas recourir à un vote à scrutin secret :

23 voix pour,

0 abstentions,

0 voix contre

Envoyé en préfecture le 11/04/2026
Reçu en préfecture le 11/04/2026
Publié le
ID : 035-213501679-20260410-2026_018-DE

- **Désigne** comme délégué du conseil municipal aux organismes suivants :
  - Syndicat Eaux de la Forêt du Theil
    - 2 délégués titulaires : Patrick HENRY et Benjamin BOIXIERE
    - 1 délégué suppléant : Alain BOULDOIRES
  - Syndicat Départemental d'Energie 35
    - 1 délégué titulaire : Sébastien BOUDET
    - 1 délégué suppléant Alain BOULDOIRES
  - Association régionale d'information des collectivités - ARIC
    - 1 déléguée : Natacha GELDRON
  - Relation avec le service départemental de l'office national des anciens combattants
    - 1 délégué : Yves MARTIN
  - Association MIECISKO - Pologne
    - 1 délégué titulaire : Patrick HENRY
    - 1 déléguée suppléante : Natacha GELDRON
  - Chargé auprès de la préfecture de la Défense et de la sécurité/Correspondant Incendie et Secours
    - 1 délégué : Arnaud LE LANNOU
  - Syndicat touristique des Portes de Bretagne
    - 1 déléguée titulaire : Chrystelle BADOUD
    - 1 déléguée suppléante : Natacha GELDRON
  - Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC)
    - 1 délégué : Yves MARTIN
  - Centre hospitalier de Chateaubriant
    - 1 déléguée titulaire : Catherine THOMMEROT
    - 1 délégué suppléant : Alain BOULDOIRES

<u>Délégués désignés par la commune et proposés à Roche aux Fées Communauté :</u>

- Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré
  - 1 déléguée titulaire : Elise BRUEY
  - 1 délégué suppléant : Yann LE GALL
- SMICTOM Sud-Est
  - 1 délégué titulaire : Hervé BRUEY
  - 1 délégué suppléant : Sébastien BOUDET
- Syndicat du bassin de l'Oudon
  - 1 délégué : Jean-Pierre BOURNICHE
- Syndicat Eaux et Vilaine
  - 1 délégué : Jean-Pierre BOURNICHE

Pour extrait conforme, le 10 avril 2026

La secrétaire de séance,
Christelle CAILLAULT LEBLOIS

Le Maire,
Patrick HENRY